Regards croisés sur les retraites

Publication : samedi 1 octobre 2022 12:00

La République du Centre, 1er octobre 2022

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE SAMEDI 1er OCTOBRE 2022 5

Le rendez-vous politique de La Rep'

RÉFORME ■ Contenu, méthode, calendrier... les députés et sénateurs du Loiret se positionnent

Regards croisés sur les retraites

La réforme des retraites doit-elle être la priorité des mois à venir ? Une dissolution de l'Assemblée, évoquée par Emmanuel Macron, serait-elle justifiée ? Les parlementaires loirétains répondent.

La rédaction

L'exécutif a décidé de temporiser sur sa réforme des retraites, avec un nouveau cycle de concertations pour faire adopter un projet de loi global « avant la fin de l'hiver », avec une entrée en vigueur à l'été 2023.

Dans le même temps, Emmanuel Macron a déclaré qu'il n'hésiterait pas à dissoudre l'Assemblée nationale en cas de motion de censure adoptée par les oppositions.

Caroline Janvier, députée Renaissance. « Cette réforme est nécessaire.

On voit bien, avec le coût de l'énergie ; ce qui va se répercuter sur les finances des États, il va y avoir un problème de surendettement. Il va falloir qu'on ait une gestion saine de notre budget. Il faut que ce soit une réforme de justice sociale, qu'on aborde la pénibilité, les carrières longues, les carrières hachées qui sont en majorité pour des femmes. »

« Il va falloir qu'on ait une gestion saine de notre budget »
CAROLINE JANVIER.

« Si l'opposition brandit la motion de censure, ça me paraît cohérent, en cas de crise politique, qu'on évoque une dissolution. Mais ce n'est pas le sujet principal, il faut que l'on revienne sur le fond, que les oppositions fassent preuve de responsabilité. »

Thomas Ménagé, député Rassemblement national. « La réforme des retraites n'est absolument pas la priorité. Aujourd'hui, ce projet n'est pas là pour financer le système de retraites qui sera à l'équilibre à l'horizon 2030, selon le conseil d'orientation des retraites, mais bien, comme l'a admis Madame Borne, pour financer d'autres projets comme la transition écologique. »

« Quant à la menace de dissolution, nous disons "chiche" ! Nous considérons que nous aurons plus de députés pour nous opposer à cette réforme en cas de nouvelles élections. La menace permanente de dissolution est bien éloignée de l'écoute que devrait avoir Emmanuel Macron aux préoccupations des Français. Il faut débattre, mais en prenant son temps et pas de manière brutale. »

« Débattre, en prenant son temps et pas de manière brutale »
THOMAS MÉNAGÉ

Anthony Brosse, député Renaissance. « Le terme priorité est relatif. Actuellement, la priorité, c'est le pouvoir d'achat mais il faut que la réforme des retraites se fasse. On sera très vite déficitaire. De plus en plus de jeunes étudient plus longtemps et cotisent moins. C'était dans les projets du Président. Certes, on parle de l'âge mais il y a aussi d'autres points à prendre en compte. Comme la pénibilité, les carrières longues... On pourra moduler l'âge de la retraite. »

« On est parvenu au mois de juillet à faire adopter quinze textes dont celui qui concerne le pouvoir d'achat. On peut réussir à trouver un terrain d'entente. La méthodologie que le gouvernement mettra en place est celle que j'appliquerais. C'est-à-dire, aller à la rencontre de tous les partenaires sociaux. »

« Aller à la rencontre de tous les partenaires sociaux »
ANTHONY BROSSE

Stéphanie Rist, députée Renaissance. « Les concertations sur la réforme des retraites ont déjà été engagées lors de la précédente législature. Elles doivent se poursuivre et s'accélérer car il y a nécessité à aboutir avant l'été.

En tant que rapporteure de la commission des affaires sociales, j'ai un rôle à tenir dans ce travail. Il faut aborder cette réforme avec sérieux et pédagogie. »

« Le budget relatif aux retraites est voté dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), à ce titre nous échangeons aussi sur les projections du conseil d'orientation es retraites et des différents fonds de retraites. Tous nous confortent dans la conviction qu'il faut avancer vite, avant tout pour préserver notre système de solidarité sociale et intergénérationnelle. Cette solidarité est le fondement de notre modèle de société à la française. »

« Il faut avancer vite, avant tout pour préserver notre système de solidarité sociale »
STÉPHANIE RIST

« La dissolution est un outil constitutionnel que le président peut exercer en cas de blocage. Cela ne m'inquiète pas dans la mesure où chacun connaît et mesure la responsabilité de la tâche qui incombe à la représentation nationale. »

Richard Ramos, député MoDem. « Je suis content que le Président, contre l'avis de beaucoup de membres de Renaissance et d'Horizons, sorte la réforme des retraites du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et le passe dans le PLFSS-R (rectifié). Ça donne quelques mois pour dialoguer avec les Français et on sera aux avant-postes.

Il faut éviter de mettre tout le monde dans la rue. Je pense qu'il faut une réforme. Le problème ne doit pas être à quel âge on part, mais la durée de cotisation. Il faut tenir compte des métiers pénibles et des carrières hachées des femmes. Je pense aussi qu'il faut travailler plus longtemps mais aussi assurer les cotisations avec des taxations financières. Dans le cas de carrières longues, il faudrait permettre, à partir de 57 ans, de pouvoir rejoindre le secteur associatif. »

« Éviter de mettre tout le monde dans la rue »
RICHARD RAMOS

Mathilde Paris, députée Rassemblement national. « Ce n'est absolument pas la priorité. Aujourd'hui, les gens me parlent de pouvoir d'achat, de l'augmentation des prix de l'énergie. Cette réforme va être profondément injuste. C'est incohérent et même pas justifié par rapport au régime des retraites. Une étude du Comité d'orientation des retraites indique que le régime va s'autoréguler d'ici 2030. C'est donc un faux argument. »

« La dissolution est un chantage honteux destiné à faire peur aux députés qui viennent d'être élus et pour les pousser à voter sa réforme. Sauf qu'il ne nous tient pas. Tant pis, s'il faut repartir en élection, on le refera. Je suis sur le terrain tout le temps, je n'ai pas arrêté donc ça ne changera pas grand-chose. Je pense que si Emmanuel Macron fait cela, on sera encore plus nombreux à entrer à l'Assemblée nationale. »

« Cette réforme va être profondément injuste »
MATHILDE PARIS

Jean-Noël Cardoux, sénateur Les Républicains. « Il y a tellement de problèmes dans ce pays que des priorités, il y en a plusieurs. Sur le plan financier, la réforme des retraites est sûrement une des priorités. Mais la sécurité, qui fait partie du régalien, en est aussi une, au même titre que les retraites sur le plan économique. »

« Il suffit de mettre en place une durée de cotisation minimum – on parle de quarante ans – qui permettrait à ceux qui ont commencé très jeunes de partir plus tôt. On pourrait affecter cette durée d'un coefficient dégressif – là, il faudra négocier avec les branches – pour les métiers pénibles en réduisant cette durée en fonction de la pénibilité, et mettre l'âge maximal de départ à la retraite à 64 ou 65 ans. »

« Il suffit de mettre en place une durée de cotisation minimum »
JEAN-NOËL CARDOUX

« Enfin, pour ce qui est de la dissolution, c'est toujours risqué. Dans un pays comme la France où les problèmes se multiplient, prendre le risque de dissoudre pour repartir pendant deux mois sur une campagne électorale stérile... Pendant ce temps, on perd du temps. »

Hugues Saury, sénateur Les Républicains. « C'est une réforme qu'il faut faire, et maintenant. Elle est évidemment impopulaire, mais toutes les études montrent qu'il faut allonger la durée des cotisations. Au Sénat, la majorité sénatoriale dépose un amendement chaque année pour passer l'âge à 64 ans. Il faut tenir compte des carrières longues et de la pénibilité, le gars qui est sur un chantier dans le froid ou sous la canicule, ce n'est pas pareil que celui qui est derrière un bureau. »

« La déclaration du Président sur la dissolution, c'est de la politique, il ne dissoudra pas l'Assemblée, Les Républicains ne s'associeront pas au RN ou à la Nupes pour une motion de censure, je ne crois pas du tout à cette possibilité. C'est une forme de provocation, ça veut dire aussi qu'il refuse une forme de concertation. »

« Tenir compte des carrières longues et de la pénibilité »
HUGUES SAURY

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS. « S'il est un sujet sur lequel il ne faut pas passer en force, c'est celui-là. Il y a beaucoup de facteurs qui interviennent : l'allongement de la durée de la vie, qui rend souhaitable une réforme, la question du temps de cotisation, de la durée des carrières... Il faut donc tout prendre en compte, le préalable du débat avec le Parlement doit être un débat avec les partenaires sociaux.

Cela doit se faire selon les usages démocratiques, dans le respect des fonctions des organisations syndicales, sans qu'il ne soit besoin d'agiter la menace de la dissolution. Je ne me résigne pas à ce que semble penser le Président, que la discussion serait inutile et qu'il faudrait passer en force. » ■

« S'il est un sujet sur lequel il ne faut pas passer en force, c'est celui-là »
JEAN-PIERRE SUEUR

Phoca PDF